PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, HEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.
GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

La propriété No 1172 rue du Camp.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 27 décembre 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A (maintenant en congé), en date du 20 septembre 1897, dans l'affaire et pour le compte du Crescent City Rice Mill Company vs leurs créanciers, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Décatur, Chartres et Jefferson, désigné par le numéro 6 sur un plan de Sargeret le 26e jour de mars 1829 et annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas ancien notaire le 18 mai 1831, le dit lot mesurant: 26 pieds 3 pouces de face à la rue Toulouse sur 79 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne des lots 3, 4 et 5 et 79 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 26 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations connues par le numéro municipal 515 rue Toulouse.

2° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 7, attaché à un acte passé le 26e jour de mai 1829 pardevant Félix De Armas ancien notaire, mesurant en mesure américaine 20 pieds de face à la rue Jefferson par une profondeur de 59 pieds 8 pouces, borné par les lots 1 et 2 et partie du No 3 sur un côté et sur l'autre par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Solomon Sexordote.

3° Un autre lot de terre dans les mêmes district et îlet que les susdits, désigné par le No 5, sur un plan de J. Pillié, en date du 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 17 décembre de la même année, ledit lot mesurant en mesure américaine, 28 pieds de face à la rue Jefferson, 68 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété anciennement appartenant à S. Herman, et 68 pieds 11 pouces sur la ligne le séparant du lot No 1, et l'allée ici mentionnée, et 28 pieds sur la ligne du fond, le séparant de la propriété appartenant à P. Avegno, avec l'usage d'une allée commune, désignée sur ledit plan, mesurant 4 pieds de face à la rue Jefferson par 51 pieds 7 1/8 pouces.

Les améliorations sur les lots 2e et 3e décrits consistent en les magasins en briques à trois étages Nos 512 et 516 rue Jefferson.

Conditions — Un tiers en plus comptant et la balance (s'il y en a) à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment de l'adjudication.

27 nov—27—dec 4 11 18 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mlle Katie O'Keefe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,914—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas G. Rapier, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

8 déc—8 12 17

Succession de Louis Arnold Bertonière.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 54,527 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph H. Bertonière, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

8 déc—8 12 17

VENTES A L'ENCAN.

John J. Castell & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Mme Sylvanie Weingartner vs Mlle Rosalie Weingartner et Ats.

Splendide Cottage faisant face au Bayou St Jean, connu comme le No 1218 rue Moss.

Deux beaux lots sur la rue Moss, huit lots sur la rue Bell.

Trois splendides lots sur l'avenue Hagan. Trois splendides lots sur la rue St-Philippe.

PAR JOHN J. CASTELL & Co.—John J. Castell Encanteur, bureau 826 rue Commune—Il sera vendu aux enchères publiques le MERCREDI, 21 décembre 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs No 717 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 novembre 1898 et signé le 15 novembre 1898 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis par Grandjean, Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898, lequel morceau ou portion mesure 174' 11" 1''' de face à la rue Moss par une profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue DeSoto de 383' 0" 0''' courant en travers de Filet et par une première profondeur sur la ligne la plus rapprochée à la rue Bell de 131' 6" 7''', ensuite 60 pieds vers la ligne la plus rapprochée de la rue DeSoto, ensuite 150 pieds vers l'avenue Hagan, ensuite courant 30 pieds vers la ligne la plus près de la rue Bell, ensuite courant 128 pieds 5 pouces et 4 lignes vers l'avenue Hagan et mesurant 50 pieds 8 pouces sur l'avenue Hagan, dans les îlets 465 et 466. Les améliorations consistent en un joli cottage contenant 5 chambres et un vestibule avec cuisine contenant 3 chambres, grande serre et dépendances et portant le No 1218 rue Moss.

2° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 1 sur un devis par Grandjean, Daney et Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces sur la rue Moss par une profondeur de 146 pieds 6 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Bell et 139 pieds 0 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et mesurant 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond; ledit lot forme l'encoignure des rues Moss et Bell dans les îlets Nos 465 et 466.

3° Une certaine portion ou morceau de terre connu par le No 2 sur un devis par Grandjean, Daney & Waddill, voyers, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 30 pieds 11 pouces 0 ligne sur la rue Moss par une profondeur de 139 pieds 0 pouce 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 131 pieds 6 pouces 7 lignes sur le côté le plus près de la rue De Soto et mesure 30 pieds 0 pouces 0 lignes dans le fond dans les îlets Nos 465 et 466.

4° Cinq lots de terre connus comme lots 3, 4, 5, 6, 7 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant chacun 30 pieds 0 pouce et 0 ligne de face à la rue Bell par une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 0 pouce 0 ligne dans les îlets Nos 465 et 466.

5° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 8, sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddell, et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 120 pieds 0 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de la rue Bell, et 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la près de la rue De Soto et 30 pieds dans le fond.

6° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 9, sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddell, et mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 122 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bell et 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue De Soto et 30 pieds 0 pouce 0 ligne dans le fond.

7° Un certain morceau ou portion de terre connu par le No 10 sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddil, mesurant 30 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Hagan par une profondeur irrégulière de 125 pieds 7 pouces 5 lignes sur le côté le plus près de la rue Bell et 128 pieds 5 pouces 4 lignes sur le côté le plus près de la rue DeSoto.

8° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre A sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddil, en date du 31 janvier 1898, et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne de face sur la rue St-Philippe par une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce 1 ligne dans le fond de l'îlet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "C" sur un devis fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 31 pieds 4 pouces 0 ligne sur la rue St Philippe par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouces 2 lignes dans le fond de l'îlet No 464.

9° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre "E" sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 31 pieds, 4 pouces 0 ligne de face à la rue St Philippe par une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 89 pieds 1 pouce 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 0 pouce et 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouces 2 lignes dans le fond de l'îlet 464.

10° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre B sur un plan fait par Grandjean, Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898, et mesurant 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Bell, sur une profondeur irrégulière de 68 pieds 4 pouces 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 1 ligne dans le fond; îlet 464.

11° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre D sur un devis fait par Grandjean Daney et Waddill, en date du 3 janvier 1898 et mesurant 24 pieds 1 pouce 3 lignes de face sur la rue Bell par une profondeur irrégulière de 75 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss et 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne près de l'avenue Hagan et 32 pieds 0 pouce et 2 lignes dans le fond, îlet No 464.

12° Un certain morceau ou portion de terre connu par la lettre F sur un devis fait par Grandjean, Daney & Waddill en date du 3 janvier 1898 et mesurant 34 pieds 1 pouce 3 lignes sur une profondeur irrégulière de 82 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue Moss, et 89 pieds 1 pouce et 0 ligne sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 34 pieds 2 lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan, et 32 pieds 2 pouces de largeur dans le fond dans l'îlet 464.

Conditions—La moitié au plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an. Les actes de vente devant contenir les clauses usuelles comprenant les privilèges, etc., du vendeur et les billets seront divisés de façon à faciliter les différentes parties et de façon à faciliter le partage final entre elles. Dix pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

16 nov—16 20 27—déc 4 11 18 21

Interdiction de Henry Richter.—No 57,524—Division E.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JUGEMENT.

Dans cette affaire, soumise pour adjudication, la cour considérant que Henry Richter, défendeur dans cette affaire, est d'esprit défectif et incapable d'administrer ses propres affaires, pour les raisons verbalement assignées ce jour.

Il est ordonné, adjugé et décrété que ledit Henry Richter, défendeur dans cette affaire, soit et est par le présent interdit.

Jugement rendu en cour ouverte le 15 novembre 1898.

Jugement signé en cour ouverte le 21 novembre 1898.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

F. A. DUCOING, Député-Greffier.

Frank Zeegel, avoué.

29 nov—29 déc 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enviable Résidence

—ET—

Demi ilet de terre dans le SEPTIÈME DISTRICT

In re Mme Caroline Springer, femme de Lasie, vs John Springer.

No 57,672—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 17 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 novembre 1898, et signé le 1er décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

L'enviable résidence à 2 étages et la moitié de l'ilet de terre, encoignure des rues Cambronne, Joliet, et Neuvième contenant 9 chambres, granges, hangar, citerne, puits etc; décrite comme suit:

1° Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 207, autrefois partie de l'ilet original No 129 lequel était compris entre les rues Cambronne, Jefferson (maintenant Joliet) Neuvième et Dixième; ladite portion de terre est désignée par le No 4 sur le plan par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 1er octobre 1890, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 23 septembre 1891, et mesurant en conséquence 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième, 163 pieds sur la rue Cambronne, la même sur la ligne du lot No 5 et 151 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 3.

2° Une autre portion de terre dans le même ilet, désignée par le No 5, et mesurant d'après ledit plan 163 pieds à la rue Joliet; la même mesure sur la ligne du lot No 4; 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième et la même mesure sur la ligne du lot No 6 et formant l'encoignure des rues Neuvième et Joliet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 an, par billet spécialement garanti par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 8 0/0 par an du jour de la vente; l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénande; la police d'assurance devant être transférée et la clause de 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

JOS. T. WALTON, avocat.

15 déc—15 22 29—jan 5 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Vacante de Valeur,

Près du City Park.

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 842 rue Commune, le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera publiquement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 décembre 1898, et rendu dans la susdite succession—

1° Une certaine portion de terre encoignure des rues Alexander et Orléans, composée des parties des lots Nos 10 et 12, dans l'ilet borné par les rues Alexander, Orléans, Ste Anne et Murat, mesurant 21 pieds 4 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Alexander sur 62 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et de façade à la rue Orléans. La rue Alexander est parfaitement pavée et est la principale rue pour se rendre au Parc de ville.

ILET ATTENANT AU CITY PARK.

2. Une portion de terre, de forme irrégulière, dans le Deuxième District de cette ville, sur la Côtes de la Métairie, borné par le Chemin de la Métairie, les rues St Pierre, Toulouse et Anthony, et l'arrière de (le City Park) la propriété appartenant autrefois à Louis Allard, mesurant 409 pieds 2 pouces et 6 lignes de face au Chemin de la Métairie, 731 Pieds 3 pouces et 2 lignes sur la rue Anthony, 74 pieds 9 pouces 7 lignes sur la rue Toulouse, et 374 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, formant la ligne de démarcation entre le Faubourg Jackson et la propriété de Louis Allard, maintenant le City Park.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 à date.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 57,139—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Mary E. McNeil et als. vs James P. Bowlen et als.

VENTE EN PARTAGE.

Splendide résidence à deux étages, bien située 1124 avenue Jackson, entre Magasins et Camp.

A proximité de toutes les commodités telles que chars électriques, etc., prête pour un occupant, sur le côté de l'ombre d'une avenue bien pavée.

JEUDI, 19 JANVIER 1899,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen—En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 novembre 1898, et signé le 23 novembre 1898, dans l'affaire de Mary E. McNeil et als vs James P. Bowlen et al., dossier No 57,139, le dit ordre étant à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan—

Un certain lot amélioré, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Magasins, le dit lot étant composé de tout le lot No 22 et une partie du lot No 23 dudit ilet et désigné sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, le 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de J. R. Beard, notaire. Le lot No 22 mesurant à peu près 32 pieds 5 pouces et 3/4 d'une ligne de face à la rue Jackson par 128 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et la portion du lot No 23 mesurant 4 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et est près du côté le plus près de la rue du Camp et touchant le lot No 22.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine, chambres de bains et cinq chambres à coucher. La maison est maintenant prête pour un occupant, les clefs sont à nos bureaux.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

10 déc—10 11 18 25 — janv 1 8 9 10 11 12

Propriétaires, Attention!

La société de G. DUPUY & R. B. BENTON, nouvellement organisée, ayant été établie dans les intérêts des propriétaires fonciers et dans le but de leur faire des avances d'argent nécessaires pour payer leurs taxes ou autres argents que pour améliorer leurs propriétés, il est de leur intérêt de se rendre 921 rue Bemparts ou bien 422 Passage de la Bourse, pour se concerter avec nous.

8 oct—dim jeu —3m

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN HOME CHARMANT.

Coin Nord-Est

Canal et Pierce.

SUCCESSION

De James Campbell Walker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division C — No 57,074.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de vente fait dans la succession de James Campbell Walker, No 57,074 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté et signé le 15me jour de novembre 1898, et à moi adressé, je vendrai le MARDI, 20 décembre à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, la propriété foncière suivante, à savoir—

Trois lots de terre contigus situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal Pierce Donne et Scott, lesdits lots sont désignés par les numéros 9, 10 et 11, et mesurent comme suit: les lots Nos 9 et 10 mesurent chaque 28 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue du Canal, sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 11 qui forme l'encoignure des rues Canal et Pierce mesurant 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue du Canal sur 128 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après le plan de Geo. H. Grandjean, ingénieur civil, daté le 21 avril 1895, un croquis du dit plan étant annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, un notaire public, le 29 avril 1898, étant la même propriété acquise par Mme Corinne Louise Fabre, la femme de James Campbell Walker, le 26 novembre 1895, par acte passé pardevant Théodule Boisson, notaire public, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et Conditions.—L'acquéreur devra payer ou assumera le paiement de deux billets à ordre fait par Mme Corinne Louise Walker à son propre ordre et endossés par elle, datés le 26 novembre 1895, pour $1000 chacun, avec 7 pour cent d'intérêt par an de 29 novembre 1897, jusqu'au paiement; garantis par lien du vendeur et hypothèque, d'après un acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire public; et l'acquéreur devra aussi assumer le paiement d'un billet pour $875, fait par Mme Corinne Louise Walker, daté le 25 mars 1897, dû le 25-28 mars 1899, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, sur lequel l'intérêt a été payé jusqu'au 1er avril 1898; assumera aussi le paiement d'un billet de $875 fait par Mme Corinne Louise Walker, daté 25 mars 1897, du 25-28 avril 1900, avec intérêt à 7 pour cent par an de sa date, 25 mars 1897, sujet à être renouvelé et le paiement du principal s'étendant à l'option du faiseur, pour un an de leur maturité et n'excédant pas deux ans sur le paiement au porteur ou porteurs dudit billet, de tout intérêt actuellement accru et dû à la date de la maturité des billets; assumera aussi le paiement d'un billet fait par Mme Corinne Louise Walker pour $875, daté le 25 mars 1897, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de sa date, 25 mars 1897, dû 25-28 mars 1901, lequel billet est aussi sujet à renouvellement pour un an deux ans sur le paiement au détenteur ou détenteurs de tout intérêt actuellement accru et dû à la date de sa maturité 25-28 mars 1901; et tous les billets ci-dessus mentionnés par un lien et privilège de vendeur et par hypothèque spéciale, par acte passé pardevant F. J. Pulis, notaire public, le 22 avril 1897, et enregistré au bureau des hypothèques dans le livre 595, folio 297, le 22 avril 1897. Pour la balance l'acquéreur paiera comptant. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire public.

E. CURTIS Encanteur.

17 nov—17 20 22 27— déc 4 11 17 18 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

COMBINAISON.

PROPRIÉTÉS

D'Affaires et Résidences

Magasins au Rez-de-Chaussée,

Résidences au-dessus.

612, 614 et 616 rue Girod.

Près Camp.

807 Avenue Howard, près de la Rue Carondelet.

Occupée comme Blanchisserie.

Succession de John Meux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 57 147.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau, vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, daté et signé le 27 octobre 1898, et à moi adressé, je procéderai à vendre—

MARDI, 20 décembre 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune—

No 1. Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Ste Marie ou Church, Girod, Julie et Camp, formant l'encoignure des rues Girod et Ste Marie ou Church, et mesurant plus ou moins, en mesure américaine, cinquante-quatre (54) pieds de face à la rue Ste-Marie ou Church sur soixante (60) pieds six (6) pouces et une demie (1/2) ligne de profondeur et de face à la rue Girod, entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par ledit Mme, de Mme Fannie L. Boyle et Mme Sidney H. Thayer, par acte passé le 1er avril 1892, pardevant James Fahey, ancien notaire public et enregistré en C. O. B. 116, fo 173.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en briques solidement bâties, trois étages, les rez-de-chaussées desquelles sont convenables pour magasins, et les premier et deuxième étages subdivisés en belles chambres, vestibules, etc. Ces bâtisses rapportent $40 par mois chaque.

No 2. Une certaine portion de terre située dans le Premier District, dans l'ilet borné par l'avenue Howard et les rues St Joseph, Baronne et Carondelet, étant une partie du lot 34, mesurant 25 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Howard sur une profondeur de 53' 8" 4''' sur une ligne de côté la divisant du lot 33, 48' 9" 4''' sur l'autre ligne de côté la divisant du lot 35.

Les améliorations consistent en une solide bâtisse en briques à deux étages, convenable pour magasin au rez-de-chaussée et résidence au-dessus, actuellement louée à bail à raison de $40 par mois.

Termes et Conditions—Comptant; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. N. Butler, Jr., N. P., aux frais des acquéreurs. Plans à la Bourse.

13 nov—13 15 20 22 27—déc 4 17 18 19 20

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES DOUBLES.

ECURIE ET LAITERIE.

Encoignure S. E. des Rues Dufossat et S. Remparts.

Un Placement de Valeur et une Chance pour une Spéculation Profitable.

Succession de Mme Vve Jeanne Marie Duffard.

No 57,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 29 décembre 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 novembre 1898, de l'Hon Fred D. King juge de la susdite Cour, Divisions "B" dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Six certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Soniat, Dryades et S. Remparts, désignés par les Nos 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan par C. A. Hedin, architecte, le 25 mars 1885, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan 278; d'après le dit plan les dits lots mesurent comme suit: Les lots 17, 18, 19 et 20 sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur de 95 pieds 4 1/2 pouces. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Sud Remparts et Dufossat. Les lots Nos 21 et 22 sont contigus et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Dufossat, sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain mesurant ensemble 151 pieds 4 1/2 pouces de face à la rue Dufossat sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Sud Remparts et entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent:

1. Un magasin et résidence en bois à un étage Nos 1735 et 1739 rue Dufossat et No 5128 rue Remparts, à l'encoignure desdites rues, contenant magasin et 5 chambres.

2. Un cottage double à un étage en bois Nos 1729 et 1731 rue Dufossat contenant 5 chambres.

3. Une grande écurie en bois sur la rue Dufossat.

4. Une écurie en bois sur la rue Remparts.

5. Citernes, hangars, barrières, trottoires en briques, etc.

La propriété est à un ilet d'une ligne de chars à deux rails et à trois ilets de l'avenue St-Charles, et dans un voisinage bien amélioré, et juste au-dessous, la rue Soniat est pavée. Soit pour affaires ou spéculations cela paiera.

Conditions — Comptant. 10 pour cent du prix d'achat requis comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

27 nov—27—Dec 4 11 18 25 29

Jno H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix POUR BATIR

DANS LE

QUATRIEME DISTRICT,

PRES DES

Marchés, Eglises et Ecoles.

Sur la rue Magasins, entre les rues Washington et Sixième.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Mary Ellen Duffy décédée, veuve de Charles J. Wagatha.

No 57,857 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED O. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 12 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 6 décembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Sixième et Washington, et mesure, au pied américain, 45 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. La dite portion de terre est composée du lot 19 et la moitié du lot 18 qui touche sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 4 avril 1848, déposé pour référence à l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final garantis par lien du vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur aura à payer les honoraires d'avocat à raison de 5 0/0 en cas de procédure judiciaire pour enforcer la collection des montants dédits billets ou pour une partie, l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1899 et de faire un dépôt du 10 0/0 sur le prix de son enchère au comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. F. Meunier, notaire.

11 déc—11 18 25 —jan 1 8 12

D. Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'encan—sans limite ou réserve.

LUNDI, 19 DEC. 1898, A 11 H. A. M.

Un lot d'argenterie, articles assortis, bijouteries et autres articles.

AU No 617 RUE POYDRAS.

SUCCESSION DE Mme ANNA MARIA ZELLER.

No 57,334—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau No 112 rue Carondelet—Il sera vendu à l'heure, place et date ci-dessus, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé 7 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

9 déc—9 14 18 19

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES
Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.
Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 5 P. M.
Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.
A. R. BLAKELY & CIE., Propriétaires
2 nov—7m

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARCHANDS, ATTENTION!

Le Contenu d'un Magasin de Fournitures pour Navires (Ship Chandelier) et de Quincaillerie,

Nos 1231 et 1233 rue Julie,

Entre les rues Bassin et Remparte.

Dans l'affaire de Salvador A. Fent vs Rudolph J. Backes.

No 56,316 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTEUR—Bureau, No 336 rue Carondelet—LUNDI, le 19 décembre 1898, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-dessus mentionnés, conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 6 décembre 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick d'annoncer et de vendre après les délais usuels légaux, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quincaillerie, articles de fournitures pour navires (ship chandelier goods), fanaux, verreries, balances, comptoirs, vitrines, pupitres de bureau et installations, etc. Aussi, wagon et harnais.

Le tout d'après inventaire.

Conditions — Comptant sur les lieux et immédiate livraison requise.

7 déc—7 11 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Doll, No 56 384 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, où les plans sont exibités pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et num